

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.rocche-lez-beaupre.fr

Septembre 2014

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Joël JOSSO,
Philippe VALLET, Violaine MOYSE

Impression ESTIMPRIM- Besançon
mairie@rocche-lez-beaupre.fr

Mot du Maire

La trêve estivale fut de courte durée pour l'équipe municipale qui a œuvré cet été pour préparer au mieux la rentrée scolaire de nos 234 élèves : certaines parties des écoles ont été repeintes, chaque classe a été dotée d'ordinateurs, les agents des écoles ont été associés à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La classe se termine désormais à 15h30 les enfants peuvent ensuite participer à des « Temps d'Activités pédagogiques (TAP) » répartis dans les différents bâtiments communaux. Nous avons été contraints de revoir les diverses utilisations des locaux. Tout est en place.

A partir du mois de septembre des travaux pour l'amélioration de la sécurité rue de Casamène seront entrepris.

Je tiens à remercier, l'équipe municipale et le personnel communal pour son implication ; il a été très sollicité tout l'été.

Avis concernant l'utilisation de l'eau des puits

Interdiction de creuser des puits et de consommer l'eau de puisage dans le secteur du centre ancien du village

L'eau potable qui alimente l'ensemble de la Commune est puisée dans une nappe phréatique très profonde, elle est analysée régulièrement : l'eau est de très bonne qualité consommable sans modération.

Cependant, une campagne de surveillance des eaux souterraines peu profondes a révélé la présence de résidus organiques provenant d'une activité industrielle ancienne dans le secteur défini en rouge sur le plan ci-dessous.



Dans ce secteur, le creusement de puits est interdit, et l'usage de l'eau issue de puits existants est interdit également pour : boisson, cuisson, toilette, piscine, arrosage et tout usage domestique ou industriel.

La zone concernée figure sur le plan joint.

Conseil Municipal du 28 juillet 2014

Bientôt le transformateur rue de la Fonderie ne sera plus :

La Commune souhaitait, depuis de nombreuses années, supprimer le transformateur (cabine haute) EDF situé devant les Ets REBOUD rue de la Fonderie qui gêne la visibilité. Le conseil a voté son remplacement et sa destruction. L'enfouissement des lignes électriques sera réalisé en même temps pour la qualité des paysages. Le SYDED subventionne à hauteur de 102 000 € les travaux, reste 69 000€ pour la part communale.

Réalisation d'un diagnostic pour l'éclairage public :

La CAGB propose de réaliser un diagnostic éclairage public, pour déterminer les économies possibles à faire sur le réseau et élaborer un plan du réseau. Le coût pour la commune serait d'environ 4€ par point lumineux (coût réel 20 €).

Une participation des familles pour les nouveaux rythmes scolaires :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires impose une sortie des classes à 15H30. La commune, avec l'UFCV, a mis en place un accueil des enfants, proposant des activités éducatives de 15H30 à 16H30. Ces activités ont un coût (environ 30.000 €/an). Une participation des familles est nécessaire pour réaliser une animation de qualité et pour permettre une responsabilisation face à une inscription facultative. Le Conseil fixe la participation entre 18 € et 28 € par trimestre en fonction du quotient familial.

Ouverture d'une classe en primaire et maternelle :

En raison des nouvelles constructions qui se sont implantées sur la commune, les demandes d'inscriptions à l'école se sont accrues. L'Inspection Académique, a procédé à l'ouverture définitive d'une 6ème classe primaire, d'une 4ème classe maternelle. Le Conseil à l'unanimité accepte l'ouverture de ces deux classes et en assurera l'entretien.

Achat mobilier bibliothèque :

Les membres bénévoles de la bibliothèque fournissent un travail remarquable pour l'animation culturelle de la commune, ils utilisent une part importante des cotisations des adhérents dans les frais inhérents au fonctionnement annuel.

En raison du nouveau fonctionnement du Bibliobus départemental qui ne viendra plus dans les communes, les ouvrages empruntés devront être stockés dans les locaux de la bibliothèque (300CD-200DVD-400 livres). Le Conseil décide d'acheter du mobilier supplémentaire et de l'informatique (1500 €).

Conseil Municipal

De nouveaux locaux pour les associations :

Le LCR, le CLIC rochois et l'Atelier artisanal utilisaient une salle à la cantine, cependant l'organisation des temps pédagogiques nous obligent à consacrer cette salle aux enfants. Le local laissé libre par les infirmières 7 rue d'Arcier a été proposé aux associations qui utilisent la salle Anthonioz de Gaulle, qui acceptent de déplacer leurs activités 7 rue d'Arcier. Le Conseil décide la signature de conventions.

Affouage 2014-2015 prix du stère inchangé :

Monsieur MOINE, agent ONF chargé de l'application du plan de régénération de la forêt de Roche, a désigné les parcelles N°10-15-16-19 nécessitant une coupe de régénération et permettant des travaux d'affouage. Monsieur Troisgros, délégué du CM auprès de l'ONF, organisera en septembre une réunion pour l'organisation de l'affouage avec les garants désignés : Ms Guybard, Pavlinovac, Chabod.

Le Conseil maintient le prix de vente du stère de bois d'affouage à **5.50 €**

Création d'un carré militaire au cimetière :

L'Association « **le Souvenir Français** » a recensé 4 tombes de soldats morts pour la France en état d'abandon dans le cimetière communal. (Grammond-Grosjean-Pequignot-Tognol). Il propose de relever les corps et de les regrouper dans un « carré militaire », les frais seraient partagés à 50% pour l'association et 50% pour la commune, soit environ 1 800 € chacun.

Le Maire propose de profiter de la relève des corps pour construire des caveaux 2 places dans les emplacements laissés vacants. Le conseil accepte ces propositions

Convention de mise à disposition de jardin familial :

La Commune possède à proximité du lotissement « les Charmilles » rue de la Cascade, une parcelle AO 73 d'une surface de : 290 m² sur laquelle sont implantés une station de relevage, et des drains d'évacuation des eaux pluviales du lotissement. Ces contraintes la rendent inconstructible. Une demande est parvenue en Mairie en vue d'implanter sur la parcelle AO 73 un jardin potager familial. Le Conseil accepte cette proposition.

Rénovation du logement au dessus de l'école Ferry :

La Commune dispose d'un logement au-dessus de l'école Ferry, vacant depuis 3 ans, et qu'il serait opportun de relouer pour répondre à la forte demande de logements.

La location nécessite une remise aux normes. Le conseil confie à HDL la mission d'assistance administrative pour un montant de 1040 € (constitution des dossiers et des demandes de subventions).

Elections Sénatoriales



En vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 28 septembre 2014, l'Autorité administrative a décidé le 5 juin que les conseils municipaux se réuniraient le dimanche 20 juin pour procéder à la désignation des grands électeurs.

Compte-tenu de ce délai très court et de l'indisponibilité de nombreux conseillers, le quorum n'a pas été atteint.

Une nouvelle réunion s'est donc tenue en mairie le 24 juin au cours de laquelle la liste de cinq délégués titulaires et trois délégués suppléants a été élue.

Titulaires : Jacques Krieger – Jacqueline Ménérier – Philippe Vallet – Nicole Weinman- Philippe Coutin

Suppléants : Nadine Coillot-Dinaire – Roland Bardey – Christine Cellier

Rappelons que le vote est obligatoire pour les grands électeurs sous peine d'une amende de 100 € en cas d'absence injustifiée.



Ligue contre le Cancer

La collecte effectuée durant les mois de mai et juin de cette année dans notre village a rapporté **6 533,80 €**, soit un don moyen de **22,76 €**.

Le **professeur Jean-François BOSSET** et son **équipe de médecins**, de scientifiques et de bénévoles remercient vivement tous les donateurs pour leur soutien financier.

Comme les années précédentes, les fonds recueillis serviront exclusivement à la recherche et aux malades du département du Doubs.

L'équipe des bénévoles rochois remercie les habitants pour leur accueil et souhaite que leur générosité de l'an prochain soit à la hauteur de leur sourire de bienvenue.

Carte nationale d'identité



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité (CNI) est portée de 10 à 15 ans. La nouvelle date d'expiration n'apparaît pas sur cette carte, ce qui pose des problèmes avec quelques pays : Malte, la Serbie et la Turquie refusent la nouvelle validité, ne se fiant qu'à ce qui est porté sur la carte.

D'autres pays n'ont pas encore fait connaître leur position sur cette nouvelle disposition : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, République Tchèque, Islande, Egypte, Maroc, Liechtenstein, Norvège, Andorre, Albanie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine.

D'autres acceptent d'ores et déjà la prolongation de validité : Bulgarie, Hongrie, Monaco, Monténégro, Slovénie, Suisse ? Tunisie (pour les binationaux).

Avis d'enquête publique

Du 1er septembre au 7 octobre 2014 inclus, une enquête publique se déroulera concernant le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Rappelons que ce PDU permet d'organiser dans le temps et l'espace, l'ensemble des modes de déplacements des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement sur le territoire de la CAGB pour une période de 10 ans.

Le dossier est consultable en mairie de Roche aux heures d'ouverture de celle-ci. La commission d'enquête tiendra une permanence en mairie de Novillars le **30 septembre de 16H00 à 19H00** pour répondre aux remarques et observations et enregistrer les doléances.

Affouage

**Inscription pour l'affouage en Mairie aux heures d'ouverture avant le :
Vendredi 31 octobre 2014**

Les coupes seront attribuées en décembre, le prix du stère est fixé à **5,50 €**

Arrêté Préfectoral

En vue d'exécuter les opérations nécessaires à la réalisation de l'inventaire du patrimoine naturel (inventaires et suivis d'espèces de flore, de faune et d'habitats naturels) et des études menées dans le cadre de Natura 2000, les agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et ceux auxquels cette administration aura délégué ses droits, sont autorisés à procéder, dans l'ensemble des communes du Doubs à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux. A cet effet, les agents sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations.

La présente autorisation est valable du 1er juillet 2014 au 31 décembre 2019

Circulaire N° 61

OBJET : règles d'utilisation par les associations ou particuliers, de détecteurs d'objets métalliques quelle que soit leur ancienneté

L'article L.542-1 du code du patrimoine est ainsi rédigé " nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que la nature et des modalités de la recherche ". Ces dispositions s'appliquent sur le domaine public comme sur le domaine privé, y compris lorsque c'est un propriétaire qui entend effectuer des recherches sur son propre terrain. Conformément à l'article 1er du décret n°91-787 du 19 août 1991, le préfet de région est compétent pour délivrer cette autorisation.

La demande est à adresser à :

Direction régionale des Affaires Culturelles - Pôle Patrimonial

**7 rue Charles Nodier
25043 Besançon Cedex
Tél : 0381657219**

Le non-respect de cette disposition est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de 5ème classe, soit 1500 €, avec confiscation du matériel ayant servi à l'infraction.

Calendrier collecte 2ème semestre

2014

Jours de collecte MARDI

déchets ménagers

Chalèze • Chalezeule
Roche-lez-Beaupré • Thise zone 2*

2015

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
M 1	V 1	L 1	M 2	L 1	M 1	S 1 férié	L 1	J 1 férié	M 1	L 1	J 1 férié	V 2	
M 2	S 2	M 2	J 2	M 2	J 2	D 2	M 2	D 2	M 2	M 2	V 2	S 3	
J 3	D 3	M 3	V 3	M 3	V 3	L 3	M 3	L 3	M 3	D 3	M 3	D 4	
V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	S 4	M 4	J 4	M 4	J 4	L 4	M 4	L 5	
S 5	M 5	M 5	L 5	M 5	L 5	M 5	V 5	M 5	V 5	M 5	M 5	M 6	
D 6	M 6	M 6	S 6	M 6	S 6	L 6	J 6	M 6	J 6	S 6	M 6	M 7	
L 7	J 7	D 7	M 7	D 7	M 7	M 7	V 7	V 7	D 7	D 7	M 7	J 8	
M 8	V 8	L 8	M 8	L 8	M 8	M 8	S 8	S 8	L 8	L 8	J 8	V 9	
M 9	S 9	M 9	J 9	M 9	J 9	D 9	M 9	D 9	M 9	M 9	S 10	S 10	
J 10	D 10	M 10	V 10	M 10	V 10	L 10	M 10	L 10	M 10	D 11	M 10	D 11	
V 11	L 11	J 11	S 11	J 11	S 11	M 11	M 11	M 11	J 11	L 12	M 11	M 13	
S 12	M 12	V 12	D 12	S 12	D 12	L 12	M 12	V 12	V 12	M 13	M 13	M 14	
D 13	M 13	S 13	M 13	S 13	M 13	M 13	J 13	S 13	M 13	M 14	M 14	J 15	
L 14 férié	J 14	D 14	M 14	D 14	M 14	V 14	V 14	D 14	M 14	J 15	M 15	V 16	
M 15	V 15 férié	L 15	M 15	L 15	M 15	S 15	M 15	S 15	M 15	L 16	M 16	S 17	
M 16	S 16	M 16	J 16	M 16	J 16	D 16	M 16	D 16	M 16	M 17	M 17	D 18	
J 17	D 17	M 17	V 17	J 17	V 17	L 17	M 17	L 17	M 17	L 19	M 18	S 19	
V 18	L 18	M 18	S 18	V 18	S 18	M 18	M 18	M 18	J 18	M 19	M 19	M 20	
S 19	M 19	V 19	D 19	S 19	D 19	L 19	M 19	V 19	V 19	M 20	M 20	M 21	
D 20	M 20	S 20	M 20	D 20	M 20	M 20	J 20	S 20	S 20	M 21	M 21	M 22	
L 21	J 21	D 21	M 21	L 21	M 21	V 21	M 21	D 21	L 21	M 22	M 22	V 23	
M 22	V 22	M 22	J 22	M 22	J 22	D 22	M 22	D 22	M 22	M 23	M 23	S 26	
M 23	S 23	M 23	V 23	M 23	V 23	L 23	M 23	L 23	M 23	D 25	M 24	D 25	
J 24	D 24	M 24	S 24	J 24	S 24	M 24	M 24	M 24	M 24	M 25	M 25	S 26	
V 25	L 25	M 25	J 25	V 25	J 25	D 25	M 25	V 25 férié	M 25	L 26	M 26	M 27	
S 26	M 26	V 26	D 26	S 26	D 26	L 26	M 26	V 26	S 27	M 27	M 27	M 28	
D 27	M 27	S 27	M 27	D 27	M 27	M 27	J 27	S 27	D 28	M 28	M 28	M 29	
L 28	J 28	D 28	M 28	L 28	M 28	V 28	M 28	V 28	D 29	M 29	M 29	V 30	
M 29	V 29	L 29	M 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 30	M 30	M 30	S 31	
M 30	S 30	M 30	J 30	M 30	J 30	D 30	M 30	D 30	M 31	M 31	M 31		
J 31	D 31	V 31	M 31	V 31	M 31								

* Thise zone 2: Thise • rue des Bœufes • rue du château de la rue de Beaupré dans le village Beaupré-Bellort • n° impaire de la rue de Beaupré • n° paire rue René

Horaires : début des collectes à 4h30.

Déchets résiduels : collecte hebdomadaire.

Déchets recyclables : collecte toutes les deux semaines (semaine impaire).

Jour férié : au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sont reportées au lendemain du jour habituel. (À partir du jour férié, décalage de 24 h des collectes prévues jusqu'à samedi). Le service reprend normalement la semaine suivante.



Recyclables semaine impaire

Pour bien recycler, il faut bien trier

- avec les bouteilles :** Bouteilles, bidons et flacons en plastique (y compris bouteille d'huile alimentaire, lessive...)
- Cartons, cartonnets et briques alimentaires**
- Papiers, journaux, magazines, prospectus**
- EN VRAC (pas dans un sac) :** Emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols, cartons de boissons, bidons de vinaigre, barquettes en aluminium...)

• Les emballages doivent être vides et épluchés
• Inutile de les laver

BAC déchets recyclables

Pots et bocaux : Emballages en verre à recycler

Comité des fêtes

Vide grenier du dimanche 7 septembre 2014



ATTENTION !

Dernières minutes pour votre inscription !
Il reste encore quelques mètres disponibles...

Par tél : 07 78 78 16 95
Par mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

Réseau Ginko Bus§Tram

Le nouveau réseau Ginko Bus§Tram a été inauguré les 30 et 31 août. La Communauté d'agglomération, soucieuse de poursuivre sa démarche d'information sur le nouveau réseau et de sensibilisation à des modes de déplacements alternatifs, a souhaité qu'une exposition mobile soit mise en place dans les communes et quartiers du Grand Besançon.

Le bus Ginko, aménagé à cet effet, sera dans notre commune le :

vendredi 26 septembre de 15H00 à 19H00

Parking du SUPER U

Vandalisme



Halte au vandalisme ! Tous les ans, la Commune est obligée de réparer les dégâts occasionnés par quelques vandales en quête de défoulement ou d'actes gratuits : bris de vitres de bâtiments communaux, tags, vestiaires forcés, saletés innombrables sur les escaliers etc. Sans compter les vols de câbles en cuivre et autres méfaits. Et cela coûte des milliers d'euros à la charge des contribuables rochois.

Que chaque citoyen sache bien que ces actes peuvent être commis par des personnes de leur entourage ou de leur connaissance qui n'ont pas l'esprit civique ! Que chacun se sente responsable des déprédations commises dans notre village et agisse en conséquence.

Etat Civil

Naissances : Léo-Paul AKAMBO YANDZA le 23 juillet
Lola NAEGELY le 24 juillet
Alice GAGELIN le 29 juillet
Elina CHEVALIER le 5 août
Juliette GELLY le 6 août



Décès : Mme WALTER Jeannie le 6 juillet
Mr PEREAL Yves le 3 août

Culte

Samedi 6 septembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 7 septembre : à 10h30, messe à Chalèze
Samedi 13 septembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 14 septembre : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré
Dimanche 21 septembre : à 10h30, messe de rentrée à Thise
Samedi 27 septembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 28 septembre : à 10h30, liturgie de la Parole à Chalezeule
Dimanche 28 septembre : à 10h30, confirmation des jeunes du doyenné à Rougemont

Horaires Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire sera le mardi 2 septembre 2014

Lundi	8h30-11h30	13h30-15h30	TAP	15h30-16h30
Mardi	8h30-11h30	13h30-15h30	TAP	15h30-16h30
Mercredi	8h30-11h30			
Jeudi	8h30-11h30	13h30	15h30	TAP 15h30-16h30
Vendredi	8h30-11h30	13h30-15h30		

Nouvelle activité

Une nouvelle société PK ONE s'est installée dans les anciens locaux de Camponovo-Bouchard. Cette société est spécialisée dans les sports en salle et emploie 12 salariés.

Elle diffuse ses produits sur internet:

www.pk-one.fr

Nouveau ! Marche Nordique

Avec la marche nordique, le corps sourit !...

La marche nordique est une marche tonique qui se pratique avec des bâtons spécifiques.



Toute l'année, à l'extérieur, sur tout terrain, pour tous les âges, tout public, toute condition physique, pour retrouver ou garder la forme, pour améliorer et entretenir sa condition physique...

- 90% de nos muscles sont sollicités et activés lors de la marche nordique
- Réduction des tensions du cou, des épaules, de la nuque, et redressement naturel du dos
- Allègement du travail sur les articulations
- Amélioration des capacités cardio-vasculaires (hypertension...)
- Activation en douceur du système cardio-respiratoire (asthme...)
- Equilibre, motricité, assurance grâce à l'utilisation des bâtons
- Anti-stress, bon pour le moral (burn out, dépression...)

Corinne Mammoliti vous propose dès la rentrée, tous les mercredis matins de 09h15 à 10h45 une séance d'une heure et demie, comprenant échauffement au début, exercices de renforcement musculaire pendant, et étirements à la fin de la séance. Tout ceci, dans une ambiance détendue et conviviale...

Pour tous renseignements, contactez le **06.71.94.24.80** ou envoyez un mail à : corinne.mammoliti@gmail.com

E-R-N

L'E-R-N foot organise

Samedi 13 septembre à 20H30
LOTO GEANT animé par ZORA
Salle des fêtes de Novillars
Nombreux lots de 15€ à 1 000€

Droit d'entrée minimum 16€ par personne donnant droit à 2 cartons

Ouverture des portes à partir de 19H00

Réservations et renseignements au 06.03.95.26.37 ou 03.81.25.43.69 ou

laboiteaquine2525@gmail.com

Bibliothèque

A compter du lundi 1er septembre 2014, reprise des permanences aux horaires habituels :

Lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h

Amateurs de livres d'occasion, rendez-vous à la Bibliothèque, pour la
Grande Vente Annuelle de livres
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014, de 6h à 18h.

Fictions, documentaires, polars, albums et bandes dessinées, pour enfants, adolescents et adultes vous sont proposés à des prix très intéressants.



Tout au cours du mois et aux horaires d'ouverture habituels, seront exposés des superbes photos de fleurs de Claire Delachaux.



Club-lecture : Vendredi 19 septembre 2014 de 20h à 21h30 :
Nathalie Royer, auteur de polars, présentera et dédicacera ses ouvrages.



Atelier Écriture Adultes : Jeudi 25 septembre 2014 de 17h à 19h.

Apéritif thématique : Vendredi 26 septembre 2014 à 18h30 :

Philippe et Jacqueline Coutin présenteront un diaporama commenté :
"Splendeurs indonésiennes : de Borobudur au pays Toraja"



Pagode d'Ulum Danu Bratan



Cultures en terrasses de Pacung

Le CLIC rochois

Association de formation informatique



propose l'initiation Internet
pour les débutants
et l'utilisation des logiciels
pour les confirmés

• Modules d'entretien et de
dépannage sur demande.

Renseignements et inscriptions : 03.81.55.53.60

Danse adultes

Cours de Gym - Danse ADULTES

Reprise des cours début septembre 2014 :

Le soir : mardi 3 septembre de 18h00 à 19h15

Le matin : jeudi 4 septembre de 9h45 à 11h00

*Assouplissement, renforcement musculaire pour garder la forme
en toute convivialité, le tout en musique ...*

COURS D'ESSAI GRATUIT

Cotisation non forfaitaire, paiement au cours effectué.

Salle Jouffroy d'Abbans

1er étage (proche stade de foot)

rue de Casamène

ROCHE LEZ BEAUPRE



Contact :

Arllette REICHARD

06.64.46.21.07

03.81.88.22.65

Qi QONG

Les **cours hebdomadaires de Qi Gong** reprennent :
le mercredi 17 septembre

Il s'agit de gymnastique énergétique qui unifie le mouvement, le souffle et la concentration.

Au cours d'une séance, on pratique diverses techniques énergétiques : auto massages, respirations, étirements, postures statiques, mouvements ou enchaînements, marches ou sons thérapeutiques, visualisations, méditations... au fil des saisons.

Les objectifs : détente, souplesse, équilibre, coordination, concentration, lâcher prise, mémorisation, prévention, récupération, bien-être du corps et de l'esprit...

Public concerné : adolescent à adulte sans limite d'âge.

Les cours sont dispensés en période scolaire, salle Jouffroy d'Abbas, 1er étage :

mercredi 8h à 9h30

samedi 8h30 à 10h

Association Clic Énergie 03.81.55.53.60

NB : le **certificat médical** est obligatoire pour la licence sportive EPMM. Merci de le prévoir au cours d'une visite médicale.

Atelier de peinture

L'année 2013-2014 s'est terminée avec l'exposition des travaux d'élèves. Elle s'est déroulée à la bibliothèque Victor Hugo durant le mois de mai.

Elle a été organisée par le professeur Mme Francine Dumoulin. De nombreuses personnes s'y sont intéressées. Félicitations à Francine et au travail exposé par les peintres amateurs.

Une nouvelle année 2014-2015 va débiter :

le jeudi 4 septembre 2014 à 14h00

et tous les jeudis de 14h à 17 h.

Toute personne intéressée peut avoir les renseignements auprès de

Francine Dumoulin au 03 81 52 42 70 ou

Jeanne Courvoisier au 03 81 57 05 39

Tennis de table

La reprise du ping

Pour les pongistes rochois, la saison écoulée a été particulièrement fructueuse : deux équipes - la Régionale 4 et la Départementale 1 - ont décroché leur billet pour l'échelon supérieur. Quant à l'équipe phare du club, dont le sort était encore incertain en fin de saison, elle parvient finalement à assurer son maintien en Pré nationale de zone (PNZ). Un grand bravo !

Autre sujet de satisfaction, le club s'enrichit de trois nouveaux joueurs de talent : Gabin Croizier (574 ème joueur français), Alain Munnier et Mattéo Garnache viennent respectivement renforcer les équipes de haut de tableau, à savoir la PNZ et les Régionales 2 et 3. Bienvenue à eux.

A noter encore qu'une quinzaine de jeunes ont participé les 9, 10 et 11 juillet à un stage de formation et de perfectionnement gratuit mis sur pied par l'équipe dirigeante du club avec le soutien logistique de la municipalité.

Enfin, le championnat va bientôt reprendre ses droits. A cet égard, les amateurs de ping pong sont cordialement invités à venir encourager l'équipe de PNZ lors de ses prochaines rencontres à domicile, soit les samedis 27 septembre, 22 novembre et 13 décembre. Les matches débutent à 17h salle Lumière et le spectacle est garanti.



Les jeunes participants au stage d'été organisé par le club avec, au premier plan, leur coach,

Nounous Rochoises

A la demande de nourrices agréées, quelques unes ont créé une nouvelle association "**Nounous Rochoises**", n'ayant pas toutes la possibilité de se déplacer aux rencontres des assistantes maternelles organisées par le relais du syndicat de l'Est Bisontin. Cette association est ouverte à toutes les assistantes maternelles agréées de Roche et des communes avoisinantes. Les rencontres auront lieu chaque jeudi à partir du 11 /09/2014 de 09H00 à 11hH30 à la salle Courbet au dessus de la bibliothèque, pour organiser des activités pour les enfants et que ce soit un moment d'échange pour les "nounous".

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Dessirer Nadine au 06.82.27.33.83 présidente et Mme Albine Martine au 06.75.00.26.94 vice-présidente. L'association vous attend nombreuses.

L-C-R concours de pétanque

Le **mardi 5 Août** le LCR organisait son après midi «Boules » sur le terrain près du stade du Doubs. Un record, 58 joueurs et joueuses venus de plusieurs clubs n'ont pas craint la pluie menaçante et se sont affrontés amicalement au cours de 4 parties de 13 points, où chaque équipe était tirée au sort. Une excellente ambiance a régné au cours de ces parties très disputées et la clôture est arrivée trop rapidement aux dires de certains. Un apéritif a réuni tous les participants et spectateurs pendant que l'équipe organisatrice procédait au classement.

Surprise, 6 joueurs étaient à égalité soit le maximum de 52 points :

Mme Odette PERROT, Mrs Gilbert ARBEY , Jean BENIER-ROLLET, Adelphe CURTY, Gérard DUDOUIT, Stéphane SORIANO.

Un ultime lancer de boules les départageait et Gérard DUDOUIT était proclamé vainqueur. Une coupe était offerte à Gérard ainsi qu'une bouteille, malheureusement vidée de son contenu car des intrus de l'extérieur se l'étaient (généreusement) appropriée. Une coupe était également décernée à madame Odette PERROT.

Cette soirée se terminait dans la gaieté autour d'une assiette anglaise préparée par les dévouées bénévoles du club.

L'Empreinte

Initiation à la méditation

L'association « **L'Empreinte** » propose à partir du **12 septembre** à Roche-Lez-Beaupré un atelier d'entraînement à la méditation. Il s'agit au cours de cet atelier hebdomadaire d'acquérir les outils de base qui vous permettront de débiter une pratique régulière pour découvrir petit à petit tous les bienfaits de la méditation (pratique non confessionnelle).

Ces bénéfices sont d'ordre physiologique : diminution de la tension artérielle, meilleure respiration, meilleure synchronisation, une capacité plus grande à se relaxer, une réduction de l'intensité des diverses douleurs ressenties, etc....

Mais ils sont aussi d'ordre psychologique : elle nous amène à déguster un peu plus l'instant présent, tout en développant la sérénité et la paix intérieure dans notre monde tourmenté !

La méditation permet de développer son empathie, le sens de la compassion, sa créativité et d'entrer réellement en amitié avec soi-même.

Cet atelier est ouvert à tous sans conditions et sans prérequis.

MPT de Roche, au 5 rue des Ecoles. Salle Courbet, le vendredi matin de 7h30 à 9h00, à partir du 12 septembre, hors vacances scolaires. Coût : 12 euros/mois.

Animation : Viviane Molard, formatrice expérimentée.

